



## MANUTAN International

# Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 11 mars 2022 – Résolution n°18

### MAZARS

Siège social : 61 rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie  
Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01  
S.A. à directoire et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre B 784 824 153

### KPMG S.A.

Siège social : 7 boulevard Albert Einstein - 44311 Nantes  
Tel : +33 (0) 2 28 24 10 03  
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Capital de 5 497 100 Euros - RCS Nanterre B 775 726 417

## **MANUTAN International**

Société anonyme au capital de 15 226 582 €

Siège social : Avenue du 21ème Siècle 95500 Gonesse

RCS Pontoise 662 049 840

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital**

Assemblée générale mixte du 11 mars 2022 – Résolution n°18

A l'Assemblée générale de la société MANUTAN International,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Courbevoie, le 18 février 2022

KPMG S.A.

Nantes, le 18 février 2022

Anne VEAUTE

Audrey COUR